

**N° OJ : 13****Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020****Objet :** Subside 2020 à l'asbl "Beweging" : 3.861,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Considérant la mise en place d'une campagne sur la sécurité routière à Laeken par des mesures participatives utilisant des nouvelles technologies.

Considérant que le projet sera géré par des bénévoles dans les quartiers de Tivoli, Bockstael et Canal, et sera encadré par Beweging a.s.b.l. ainsi que des experts externes.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

ARRETE :**Article 1 :**

L'octroi d'un subside de 3.861,00 EUR à Beweging a.s.b.l. à l'article 41006/33202 du budget ordinaire de 2020 pour la mise sur pied d'une campagne participative autour de la sécurité routière à Laeken à Laeken par des mesures participatives utilisant des nouvelles technologies est approuvé

Article 2 :

Le financement de la dépense par la trésorerie est approuvé.

Annexes :